

VOCABULAIRE DU CHAPITRE 6 CONFLITS ET MOBILISATION SOCIALE

I LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LEUR EVOLUTION

Notions essentielles

Action collective : action dans laquelle des individus se mobilisent ou se rassemblent pour atteindre des fins partagés (grèves, manifestations, occupation de bâtiments, grèves de la faim, boycott etc.)

Classes sociales : groupes sociaux différents de par leur situation économique et sociale. Chez K Marx les classes sociales sont définies par la position au sein des rapports de production. Ces rapports sont antagonistes. La classe sociale dominante détient les moyens de production et exploite le prolétariat.

Conflit social : affrontement entre groupes aux intérêts antagonistes. Ces groupes peuvent mener des actions collectives pour défendre leurs intérêts ou dénoncer leur situation

Groupe de pression ou lobby : Regroupement d'individus autour d'un intérêt commun qui s'organisent pour orienter les décisions des pouvoirs publics dans un sens qui leur soit favorable.

Lutte des classes : concept d'origine marxiste. Affrontement entre classes (prolétariat contre bourgeoisie) résultant de l'antagonisme de leurs positions et de leurs intérêts. Cet affrontement peut revêtir des formes variées : grèves, révolution

Mouvements sociaux: action concertée en faveur d'intérêts ou de valeurs, ou le groupe mobilisé exprime son conflit avec un adversaire en puisant dans un répertoire protestataire d'actions collectives.

Mobilisation Sociale collective: rassemblement dans l'action d'individus ou de catégories sociales en vue de défendre des positions communes ou de promouvoir des fins collectives. On parle de groupe mobilisé pour désigner un groupe social fortement organisé et prompt à l'action.

Rapport social/ rapports sociaux : relation sociale entre les individus ou les groupes ; lorsque cette relation dérive de leurs positions dans la structure sociale (par exemple le rapport salarial.).

Réseaux : liens de nature amicale, mondaine ou politique tissés entre des individus au sein ou en marge des ensembles organisés.

Syndicat de salariés : association assurant l'organisation et la défense des salariés (ou de certaines catégories d'entre eux) pour la reconnaissance de leurs droits et l'adoption de mesures favorables aux travailleurs.

Notions complémentaires

Changement social : transformation durable et plus ou moins rapide de tout ou partie d'un système social sur le plan de ses modes d'organisation, de sa structure (stratification sociale...) ou de ses modèles culturels (systèmes de valeurs, comportements).

Collectif de travail : concrétisation de la solidarité entre les travailleurs d'une entreprise. Il y a collectif si les salariés se sentent appartenir à un groupe qui les dépasse, et dont ils défendent les intérêts. On peut relier cette notion à celle de « conscience de classe »:

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : Organisme créé par les lois Auroux de 1982. Il est chargé de veiller à l'application des lois en matière de conditions de travail et de sécurité...

Comité d'entreprise : organe composé de membres élus du personnel et présidé par le chef d'entreprise. Il est consulté pour toute décision susceptible d'avoir d'importantes conséquences sociales et économiques. Il a également des fonctions de contrôle dans ces domaines et peut être chargé de gérer les dépenses sociales et culturelles de l'entreprise en faveur de ses salariés.

Conflit : ensemble des situations de compétitions entre les individus ou les groupes pour accéder au contrôle des ressources, des situations sociales ou des positions symboliques désirables.

Conflit du travail: perturbation des relations du travail provenant de la manifestation concertée des revendications des salariés qui défendent leurs intérêts collectifs. Ils peuvent survenir dans les domaines suivants : l'emploi, les rémunérations, le temps de travail, les conditions de travail.

Conscience de classe : perception de la spécificité d'un groupe social (conditions économiques communes, genre de vie et intérêts communs).

Conseil des prud'hommes : Tribunal civil dont le rôle est de trancher les conflits individuels de travail et dont les membres : les prud'hommes sont des représentants élus des salariés et des employeurs.

Conventions collectives : contrat entre représentants des salariés et représentants des employeurs relatif aux conditions d'emploi et de travail et aux garanties sociales.

Coordination : forme d'organisation des luttes sociales dans laquelle les décisions sont prises par les assemblées générales où la force des syndicats est réduite.

Délégués du personnel : représentant des salariés élus pour 2 ans dans tout établissement employant au moins 11 salariés. Le délégué du personnel dispose d'un crédit d'heures et il est chargé d'exposer à l'employeur les revendications individuelles et collectives du personnel. Il peut remplir les fonctions du comité d'entreprise lorsque celui-ci n'existe pas.

Grève : action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés par les d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une catégorie professionnelle ou par extension de tout autre personne productive, souvent à l'initiative des syndicats. Il s'agit d'une épreuve de force : le gréviste n'est pas rémunéré alors que l'entreprise ne produit plus et perd de l'argent.

Institutionnalisation des conflits du travail : Développement de procédures entre partenaires sociaux dégageant des compromis durable et stabilisant les conflits entre patronat et travailleurs sans pour autant les supprimer.

Mouvement ouvrier : ensemble des actions collectives des institutions et des idéologies développées par la classe ouvrière autour du syndicalisme et des partis politiques se réclamant de la classe ouvrière (PC, SFIO parti socialiste ou même mouvement inspiré par le catholicisme social.

Société industrielle : société née de la première révolution industrielle marquée par la place centrale du secteur secondaire dans l'économie, la centralisation de la production dans les usines (factory system) l'essor du salariat et la classe ouvrière, une forte croissance économique, des conditions de vie et de travail misérables pour la classe ouvrière naissante

II NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX ET CHANGEMENT SOCIAL

Notions essentielles

Institutionnalisation des conflits : encadrement progressif des conflits, de l'expression des insatisfactions, par des règles coutumières ou légales plus ou moins formelles et régulières. L'action spontanée et locale donne lieu à des organisations durables qui se posent en porte-parole, et cherchent à canaliser et à rationaliser l'action collective, afin d'obtenir des résultats durables et généraux.

Institutionnalisation d'un mouvement social : intégration d'un mouvement protestataire dans la sphère politique par sa reconnaissance et par la prise en compte institutionnelle (lois, services ministériels) de certaines de ses aspirations.

Nouveaux mouvements sociaux : expression forgée dans les années 70 par A Touraine notamment pour désigner des mouvements axés sur des enjeux distincts de ceux liés au monde du travail (environnement, éducation, condition féminine, etc.).`

Notions complémentaires

Exit, Voice, Loyalty : distinctions opérées par A. O Hirschman pour analyser l'émergence des actions collectives. Les individus ont à leur disposition trois choix lorsqu'ils sont mécontents : - la réaction silencieuse (exit) :- la loyauté (loyalty); - enfin, la protestation, prise de parole (Voice): la manifestation

Identité sociales collectives : façons dont les groupes se définissent eux-mêmes et sont définis par autrui. Les identités collectives peuvent se définir sur la base de la profession, du milieu social, de l'âge et du sexe, des appartenances religieuses et « ethniques » etc.

Incitations sélectives : dans l'analyse de M Olson prestations et avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise.

Passager clandestin : expression forgée par Mancur Olson. Un agent rationnel ne devrait pas participer à un mouvement de protestation parce qu'il peut bénéficier des résultats de la mobilisation des autres (augmentation de salaire, négociation réussie) sans en supporter les coûts (perte de salaire, représailles, perte de temps)

Post-matérialisme : expression forgée par R Inglehart pour qualifier la société actuelle. Cette dernière satisfait largement aux besoins de subsistance et connaît un degré d'instruction élevé .Elle autorise donc une valorisation croissante de l'autonomie individuelle et une capacité accrue de participation aux problèmes de la cité.

Principes des NMS selon A Touraine : la tentative d'affirmation de l'*identité* : le mouvement a conscience de ses caractéristiques particulières et le conflit produit à son tour de l'identité, la structuration par *opposition* à une situation dominante : le modèle culturel dominant est remis en cause et le conflit fait exister l'adversaire et la tentative d'un projet politique et social alternatif : ce principe veut que le mouvement social se caractérise par sa volonté de changer le modèle culturel. (*Principe de totalité*)

Société post-industrielle : société où les activités de services prennent une part prépondérante dans la production et l'emploi. Selon certains auteurs comme Touraine cette société serait marquée par la prédominance des technocrates « société programmée ».